

WWW.SELONCOURT.FR

OCTOBRE 2020

# SELONCOURT.COMM





## L'édito

### Mes chers concitoyens,

La rentrée est marquée cette année par un combat que nous devons absolument gagner. Le virus, qui a très fortement perturbé notre vie, circule toujours et nous devons redoubler de vigilance. C'est dans cet état d'esprit que les services municipaux ont œuvré tout l'été afin d'accueillir les enfants au sein des écoles et du périscolaire dans le respect absolu des protocoles sanitaires.

Vous trouverez dans ce numéro un article sur les mesures que nous avons prises pendant la période de confinement afin d'assurer la continuité du service public et celles que nous avons été amenés à prendre pour la gestion des salles communales jusqu'en décembre. Si nous avons pu, dans la grande majorité des situations, permettre la reprise d'activités, nous avons dû parfois nous montrer fermes et à la hauteur de l'enjeu sanitaire que nous traversons tous. Merci à la bonne volonté manifestée par toutes les associations utilisatrices.

Une belle double page est consacrée aux travaux de la rue Viette qui permettront de retrouver une rue agréable et fonctionnelle dès l'année prochaine. La maison à côté de la mairie, dont nous avons entrepris la déconstruction fin août, est désormais un souvenir. Elle va laisser la place à un parking qui complètera l'offre de stationnement du centre-ville.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Daniel BUCHWALDER**  
Maire de Seloncourt

- 3 ZOOM SUR
- 6 RETOUR EN IMAGES
- 7 NOUVEAU COMMERCE
- 8 ENTRETIEN AVEC
- 10 EN VITRINE
- 12 EXPRESSIONS POLITIQUES
- 13 ETAT CIVIL
- 14 LA VIE COMMUNALE
- 16 AGENDA

# ZOOM SUR

## COVID-19 : Les actions de votre municipalité pendant la crise sanitaire

### La continuité du service public

Afin d'allier au mieux le besoin de continuité du service public et la protection du personnel, les mesures suivantes ont été prises :

**1. DÉTERMINATION DES SERVICES ESSENTIELS À LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC :** l'état-civil, le CCAS, la police municipale, les ressources humaines, la comptabilité et les urgences de voirie (*nettoyage des points R*) et techniques.

Pour ces services, les agents ont été placés en télétravail quand cela était possible, les autres étaient présents en mairie par demi-journée en alternance afin de minimiser la densité.

Pour tous les services :

- Congés maladie des personnels à risques
- Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) des personnels ayant la charge d'enfant de moins de 16 ans
- ASA avec possibilité de mobilisation
- Télétravail suivant les possibilités

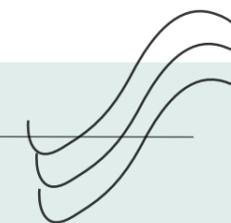
**2. LA MAIRIE A ÉTÉ FERMÉE AU PUBLIC ET UN NUMÉRO D'URGENCE MIS EN PLACE.**

### La vie de la cité

Les salles ainsi que les services non essentiels ont été fermés dès le début du confinement. Les manifestations ont été annulées au fur et à mesure de l'avancée du confinement. Aujourd'hui elles sont, quelle que soit leur nature, annulées jusqu'à nouvel ordre. Le parc de la Panse est resté fermé jusqu'au 10 juillet.

### La communication

Après avoir informé les Seloncourtois sur les modalités de fonctionnement des services municipaux, la communication a été centrée principalement sur le relai des informations nationales et venant des partenaires institutionnels. Il est apparu nécessaire de mettre en lumière la position de l'exécutif sur les sujets d'actualités et d'informer avec un peu plus de détails les choix opérés. C'est pour cette raison qu'un communiqué hebdomadaire a été mis en place durant la période.



### Les écoles

Après analyse du protocole sanitaire et concertation avec les 4 directrices, les écoles ont finalement réouvert le 2 juin 2020 avec un accueil partiel des élèves. À compter du 22 juin, tous les enfants ont été accueillis.

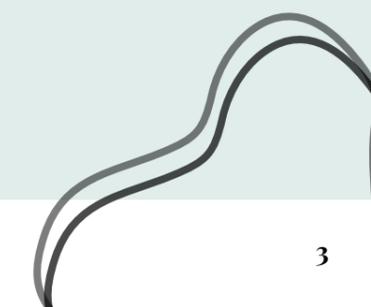
### Les masques, le gel hydroalcoolique et les gants

Après des difficultés d'approvisionnement nous avons constitué un stock raisonnable de masques, de gel hydroalcoolique et de gants.

Etat des stocks pendant la période de confinement :

- 500 masques en tissu pour notre personnel
- 6 000 masques jetables à distribués gratuitement aux Seloncourtois
- 3500 masques en tissu pour les Seloncourtois, vendus dans les commerces.

Un groupe de bénévoles a, à compter de mercredi 13 mai, confectionné des masques jetables.



# ZOOM SUR

## COVID-19 : Gestion des salles – période de septembre à décembre

### Contexte général

Le Préfet du Doubs, face à l'accroissement du nombre de cas covid dans le département, a pris plusieurs décisions dont celle de demander aux élus locaux de limiter au maximum le nombre d'activités festives, associatives ou musicales. Les manifestations donnant lieu à déclaration préalable en Préfecture, relèvent de la responsabilité du Maire. Elles ne seront pas autorisées pendant la période concernée. En revanche, afin de permettre aux associations et particuliers de maintenir le plus possible leurs activités, la Mairie prévoit d'adapter salles et activités aux mesures sanitaires exigées. Cet effort se décline salle par salle et selon la nature des activités qui y sont pratiquées habituellement.

### Quelles salles pour quelles activités ?

#### SALLES CAPTIVES :

La reprise des activités reste autorisée dans le respect, par le Président de l'association, du protocole sanitaire spécifique à son activité.

Sont concernées : tennis de table, tennis, pétanque, billard, salle de gymnastique spécialisée, salle d'activité de la MPT (2ème étage de la Fonderie). **Aucun autre utilisateur n'est autorisé à occuper les locaux, y compris les scolaires.**

#### SALLE BONNOT :

La reprise des activités non sportives est autorisée. Chaque association devra faire respecter le protocole affiché dans la salle.

**La location aux particuliers est possible en week-end.**

Les activités sportives qui s'y déroulaient seront déplacées en salle des Cossies, dans la mesure du possible pour des raisons de volume.

#### SALLE POLYVALENTE :

Afin d'éviter le brassage des groupes d'enfants entre les trois écoles (*Michel, Berne, Levin*) et de permettre de maintenir la distanciation sociale, la salle est réservée à la restauration scolaire. Les manifestations prévues les week-ends jusqu'à nouvel ordre, y compris le salon d'art.

#### SALLE DES COSSIES :

Les manifestations publiques n'y sont pas autorisées. Les repas privés sont permis dans le respect du protocole sanitaire affiché dans la salle. Elle est réservée en semaine aux activités sportives déplacées de la salle Bonnot et du petit salon.

#### PETIT SALON :

Cette salle reste réservée à l'atelier de masques jusqu'en janvier au moins. Elle est donc fermée à toute autre activité.

La plus grande partie de l'activité associative reste préservée en dehors des manifestations ponctuelles : loto, repas (*y compris le repas des anciens*), salons, téléthon, expositions et animations musicales, bourses. En tout, ce sont 10 manifestations qui seront annulées.

6 Les manifestations donnant lieu à déclaration préalable en Préfecture, relèvent de la responsabilité du Maire. Elles ne seront pas autorisées pendant la période concernée.

#### SALLE DES GLYCINES :

Elle demeure fermée en raison de son exigüité. L'activité de la banque alimentaire est maintenue.

#### SALLE DE LA PANSE :

Manifestations publiques interdites. Repas privés autorisés dans le respect du protocole affiché dans la salle.

#### COSEC :

Réouverture selon les directives préfectorales. Chaque Président d'association devra fournir et faire respecter le protocole spécifique à son activité. Les vestiaires communs sont fermés. Des jauges maximales de personnes seront fixées pour les deux salles de l'étage.

Le non-respect des règles sanitaires entraînera l'expulsion de l'association de l'ensemble de ses créneaux. Les écoles se verront attribuer un jour par semaine au cosec pour permettre la pratique sportive à l'école. Etant donné l'impossibilité de désinfecter un tatamis en tissu entre chaque séance, les associations de combat au sol devront modifier leurs plannings d'entraînements pour éviter les brassages. Une seule association pourra occuper le dojo par jour.

#### SALLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE - CENTRE CULTUREL :

Cette salle reste en priorité à usage communal mais peut être prêtée aux associations pour des réunions en petits comités (*20 personnes maximum*) s'il n'y a pas de place dans les autres salles. Les repas y sont interdits.

#### VIEILLE ÉGLISE :

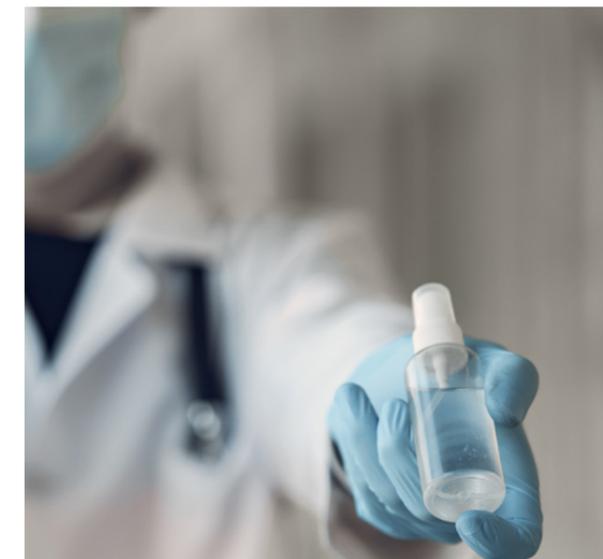
Les manifestations publiques (*expositions, concerts*) y sont interdites.

Elle peut servir de lieu de culte pendant la période hivernale comme habituellement.

#### SALLE CACHEUX :

Elle demeure salle captive du FC Seloncourt sous sa responsabilité.

Les collations d'après enterrement sont proscrites. Les vestiaires peuvent être utilisés dans le respect des consignes sanitaires.



# RETOUR EN IMAGES

# NOUVEAU COMMERCE

# Au Chalet des Gourmets



Un beau succès pour le marché du soir malgré les contraintes sanitaires.

## Au Chalet des Gourmets

L'ancien « Pizz à Pizz », à l'angle de la rue du Centre et de la rue Viette, a trouvé un nouvel occupant au début du mois de juillet. Dans un premier temps, Thomas Labrot a d'abord complètement (et fort joliment) rénové les locaux, faisant du lieu, tout en bois, un véritable chalet rappelant son enseigne.

Dans la continuité, les gourmets vont forcément apprécier les produits de son magasin spécialisé en fromages, salaisons, produits bio et épicerie fine. « *Les produits que je commercialise sont introuvables en grandes surfaces, signalez-le, et 90% des produits ne sont disponibles que chez moi.* »

Les premières semaines d'activité de Thomas ont été plutôt prometteuses. « *Les gens sont venus... puis revenus !* » précise-t-il, preuve que le pari est gagné dès lors qu'un client a poussé la porte. La meilleure publicité étant la bouche à oreille, c'est là-dessus que Thomas Labrot a misé. Il invite donc les gourmets à venir déguster ses fromages (une vingtaine au total), tomme fermière de Savoie ou de montagne, reblochon et munster fermier, morbier vieux ou cancoillottes à l'ail, nature ou savagnin. Les clients trouveront également saucisses et saucissons, ainsi que des terrines et des rillettes. Vinaigres, moutardes et vins fins complètent les rayons.

A signaler que les produits proposés par Thomas Labro sont sans ascorbate, sans colorant, sans polyphosphate, sans gluten et lactose. Mais incontestablement avec saveurs !

**AU CHALET DES GOURMETS, 15 RUE VIETTE À SELONCOURT. TÉL. : 06.59.34.98.68. OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE DE 9H À 12H15 ET DE 15H À 19H15 (FERMÉ LE DIMANCHE APRÈS-MIDI).**



Noces d'or du 27 juin : Jacques et Annie Gogniat



Noces d'or du 04 juillet : Gisèle et Gilbert Pellicoli



# L'ENTRETIEN AVEC...

## Jean-Marc Robert

2ème Adjoint en charge de la voirie, de la circulation, des pistes cyclables et de la vidéo protection.

Après une première phase de travaux réalisés au cours du deuxième semestre 2019 concernant la reprise complète du dalot, le chantier de réaménagement de la rue Viette a repris au mois de juillet. Le point sur cette opération d'envergure.



**Seloncourt.comm :** Comme prévu, la rue Viette est à nouveau en travaux. En quoi consiste cette deuxième phase ?

**Jean-Marc ROBERT :** « Le SYDED (Syndicat d'Energies du Doubs) a entrepris l'enfouissement des réseaux secs (réseaux électriques et de téléphonie) sur l'intégralité de la rue, depuis le pont sur le Gland jusqu'à l'entrée de la rue des Combes. Toutefois, il a fallu déplacer une conduite de gaz car lors des travaux sur le dalot, nous avons découvert à proximité de la fontaine du bas, sur une trentaine de mètres, la présence d'une conduite gaz juste sous l'enrobé de la chaussée. GRDF a fait le nécessaire pour la replacer plus en profondeur. Parallèlement, nous réalisons l'enfouissement jusqu'au transformateur de la rue Sous les Chênes. L'ensemble de ces travaux, réalisés par la société SPIE, va se dérouler sur une période de treize semaines, malgré l'arrêt du chantier pendant trois semaines en août ».

**Seloncourt.comm :** Comment sera réglée la circulation pendant les travaux ?

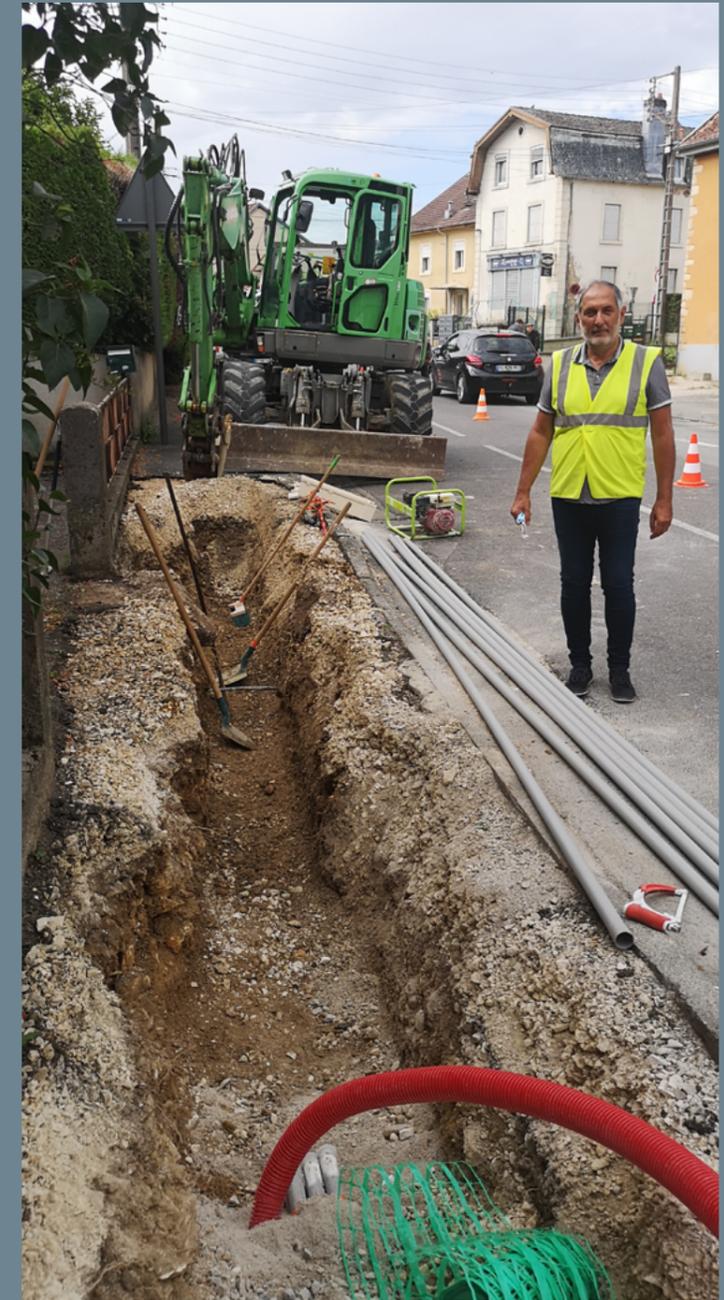
**Jean-Marc ROBERT :** « La départementale ne sera jamais complètement fermée à la circulation qui est réglée par feux tricolores durant la journée. Pour l'essentiel, les fouilles sont réalisées au niveau des trottoirs de part et d'autre de la chaussée. L'impact est donc mineur pour le trafic routier (6.500 véhicules/jour) sauf lors des travaux sur la chaussée. Il suffit de lever les yeux et d'imaginer que tous les câbles que l'on aperçoit vont disparaître et être enterrés. Mais il n'était pas question de fermer complètement ce secteur pendant trois mois, il faudra faire preuve de patience et de compréhension en respectant les feux de chantier réglant l'alternat de circulation dans ce secteur qui, rappelons-le, est limité à 30km/h ».

**Seloncourt.comm :** Quel sera la suite des opérations au terme des travaux d'enfouissement ? Et sous quels délais ?

« Avec le cabinet SETIB (basé à Etupes), nous avons réalisé le cahier des charges de la partie finale du projet cœur de ville. Les entreprises intéressées par ce marché public devaient avoir déposé une offre pour la mi-août. Nous savons qu'avec les délais de consultation et de gestion de la partie administrative de l'opération, cela nous mènerait jusqu'au mois d'octobre, soit la fin de l'enfouissement. Lors de l'établissement de la partie enfouissement, nous avons demandé au SYDED que les travaux soient impérativement achevés pour cette date. Les travaux suivants prévoient un recalibrage de la chaussée, la réalisation de trottoirs adaptés aux déplacements pour personnes à mobilité réduite (PMR), l'aménagement de places de stationnement matérialisées, ce qui supprimera les problèmes posés par le stationnement sauvage que nous connaissons. L'éclairage public sera réalisé avec des leds. Tous ces travaux dureront probablement jusqu'au printemps 2021. En temps utile, nous prévoyons d'organiser des informations aux riverains concernés par ce projet ».

**Seloncourt.comm :** Des travaux complémentaires sont-ils prévus dans cette opération ?

**Jean-Marc ROBERT :** « En complément de l'enfouissement des réseaux, nous allons profiter du chantier pour prévoir l'enfouissement de l'éclairage public mais aussi de l'installation d'un réseau fibre spécifique aux bâtiments communaux ».



Les travaux de la rue Viette





## La rentrée des classes 2020

Quelque **400 élèves** ont repris le chemin de l'école au début du mois de septembre dans les quatre écoles primaires de la ville : à quelques jours de la rentrée, les prévisions faisaient état de **84 élèves à l'école Louise Michel, 137 à l'école Charles Mognetti, 135 à l'école de Berne et 82 à l'école Marcel Levin**. Les effectifs sont globalement stables par rapport à l'année dernière.

Les mouvements d'enseignants, à l'heure où nous écrivons ces lignes, sont les suivants :

**Ecole Louise Michel** : départ de M. Jeannot, arrivée de Mme Morel pour la classe de CP/CE1.

**Ecole Charles Mognetti** : départ de la directrice Mme Ouriachi (*qui part à l'école de Berne*) et de Mme Daley. La nouvelle directrice sera Mme Billard. A noter également l'arrivée de Mme Grosrenaud qui prendra en charge la classe de moyenne et grande sections à 50%, l'autre mi-temps étant assuré par Mme Rebert.

**Ecole de Berne** : deux départs étaient prévus dont un poste repris par Mme Ouriachi.

**Ecole Marcel Levin** : départ de Mme Comor.



Les services communaux ont accueilli de jeunes seloncourtois tout au long de l'été 2020, retrouvez leurs rôles et affectations ci-dessous :

Comme chaque année, la ville a recruté quelques étudiants seloncourtois pour l'été afin qu'ils donnent un coup de main aux services municipaux. Toutefois, en raison des conditions sanitaires, les jeunes ont été moins nombreux cette année qu'à l'accoutumée. Voici donc la liste des jeunes concernés :

### ACCUEIL

Juliette Cassotti (du 5 juin au 3 juillet),  
Léa Magnin (du 29 juin au 26 juillet),  
Caroline Urbain (du 24 juillet au 31 août).

### ENVIRONNEMENT

Pascal Lavenuta (du 29 juin au 19 juillet),  
Claire Sarret (du 19 juillet au 9 août),  
Maxence Biehler (du 3 au 30 août),  
Lola Orsky (du 10 au 30 août).

### SERVICES TECHNIQUES

Raphaël Lemoine (du 19 juillet au 2 août et du 17 au 30 août).

### ANIMATION

Madison Ridet (du 5 juillet au 2 août).



# EXPRESSIONS POLITIQUES

## ETAT CIVIL

### SELONCOURT AVENIR

#### REMERCIEMENTS

Chers Seloncourtois, le 15 mars 2020, vous avez renouvelé votre confiance à notre équipe « Seloncourt Avenir » pour la gestion de notre commune. Avec plus de 60% des suffrages exprimés, nous avons obtenu 24 sièges sur 29 au Conseil Municipal ainsi que 2 sièges au sein du Conseil communautaire de Pays de Montbéliard Agglomération, sièges qui seront occupés par notre Maire Daniel BUCHWALDER et Lysiane MABIRE, conseillère municipale. C'est pour nous, élus, un socle de légitimité, et plus encore de responsabilité.

L'ensemble des membres de la majorité tient à remercier tous les habitants qui se sont déplacés pour voter, démontrant ainsi leur intérêt pour notre ville et faisant vivre la démocratie.

C'est donc portés par notre Maire, Daniel BUCHWALDER et par les compétences de nos services municipaux que nous répondrons au quotidien, aux attentes des habitants. Nous mettrons notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, suivant notre orientation première et notre unique objectif, « l'intérêt général ». A l'image des précédents mandats, vous pouvez compter sur notre entier engagement.

Nous continuerons à faire de Seloncourt, une commune où il fait bon vivre.

Le groupe majoritaire Seloncourt Avenir : Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI-VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Gérard MANCHEC, Alain KMOCH, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Magali MEINIER, Brigitte ALZINGRE, Murielle MARMIER, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE.

### SELONCOURT AUTREMENT, ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Tout d'abord, nous tenons à remercier les Seloncourtois-es qui se sont déplacé-e-s pour voter et en particulier celles et ceux qui ont voté pour notre liste Seloncourt Autrement, écologique et solidaire.

Le vote démocratique a joué son rôle, nous continuerons à vous représenter et à faire valoir nos idées dans notre rôle d'élus d'opposition.

Nous avons une équipe motivée, des idées, une volonté farouche de travailler avec vous pour mettre en œuvre notre programme qui s'inscrivait dans le temps long, en tenant compte des contraintes actuelles et futures.

Vous aurez remarqué que le programme de campagne de l'équipe en place présentait des similitudes avec le nôtre. Certains points, concernant l'environnement notamment, nous ont vraiment surpris compte tenu des décisions prises et des propos tenus par certains élus de la majorité actuelle durant le mandat précédent.

Des promesses ont été faites et nous sommes là pour veiller à ce qu'elles soient tenues.

Vous pouvez compter sur nous.

Notre groupe s'est doté d'un nouveau site internet : seloncourt.org qui remplace le site seloncourt.net, toujours fonctionnel et qui restera la mémoire, accessible à tous, de l'actualité et

de beaucoup de documents relatant les conseils municipaux depuis 2008.

Le nouveau site continuera cette mission d'information, n'hésitez pas à le consulter et à intervenir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Seloncourt-Autrement-Écologique-et-Solidaire : Denis TISSERAND-Sylvie WERNY-Christian TOITOT-Sophie GEHIN-Sergio BEE.

Contact : denis.tisserand@seloncourt.org.

### DÉCÈS

28 novembre 2019 : LITZLER Alice née TSCHIRHART  
25 novembre 2019 : MARTINET Aimé  
03 décembre 2019 : TOURNIER Anne-Marie née THUREL  
08 décembre 2019 : SARTORI Renée née GOUX  
13 décembre 2019 : SAILLET Michel  
23 décembre 2019 : VERDOT Michel  
24 décembre 2019 : STRADA Antonia née FIORÈSE  
06 janvier 2020 : HANTZ Michel  
07 janvier 2020 : ALTINIER Giuseppina née ARMELLINO  
10 janvier 2020 : LAURENCY André  
12 janvier 2020 : HENRIET Denis  
15 janvier 2020 : SIMARD Micheline  
23 janvier 2020 : BIDEAUX Francis  
23 janvier 2020 : RABE Simone née MAITRE  
29 janvier 2020 : AUFRANC Serge  
04 février 2020 : ESCUDÉ Françoise née WIDOMSKI  
10 février 2020 : FROSSARD Blandine née DUMONT  
24 février 2020 : SIMOULIN Roger  
24 février 2020 : SÉGALOTTI Gabrielle née BORRUAT  
04 mars 2020 : MERCIER Georgette née PERRET  
14 mars 2020 : DISCHERT Jacques  
19 mars 2020 : GOLL Françoise née GUYOTJEANNIN  
24 mars 2020 : SIMARD Jocelyne  
29 mars 2020 : KLOPFENSTEIN Nicole née BERNARD  
30 mars 2020 : BIDEAUX Alia née ROLLET  
1er avril 2020 : RUCH Jacques  
04 avril 2020 : AUBRY Reine  
11 avril 2020 : BELOT Thérèse née ROUSSEY  
20 avril 2020 : COULLERUT Huguette née JARDOT  
21 avril 2020 : HUGUENIN Marie née GRANGIER  
22 avril 2020 : VOIROL Françoise née FERRER  
27 avril 2020 : STEMMELEN Jean  
25 mai 2020 : BARI Henri  
25 mai 2020 : GIRARDOT Yvonne née STALDER  
26 mai 2020 : BERTHENAND Jeannine née GRANGIER  
28 mai 2020 : BONASSOLI Brigitte née WEBER  
02 juin 2020 : ARMITANO Paulette née AZIÈRES  
02 juin 2020 : BEAUSEIGNEUR Monique née IESLCH  
04 juin 2020 : VATIN Thérèse  
25 juin 2020 : CRAVOTTO Jean  
26 juin 2020 : ROTHFUSS Bernard  
13 juillet 2020 : TRENTIN Patrick  
20 juillet 2020 : VIDBERG Henriette née VAUCHIER  
20 juillet 2020 : JUILLERAT Serge  
21 juillet 2020 : JACQUET Monique née BRUOT  
22 juillet 2020 : FOSTINELLI Martine née MANCHE  
24 juillet 2020 : FISCHER Joël  
26 juillet 2020 : BIDEAUX Michel

### NAISSANCES

08 novembre 2019 : Raphaël JOLIVET  
14 novembre 2019 : Timaël KOLLER  
25 novembre 2019 : Léonie BELOT  
03 décembre 2019 : Imaé et Sohan SEILER  
06 décembre 2019 : Lenny MOREL  
05 janvier 2020 : Rayan AMIRA  
14 janvier 2020 : Sacha BOURALY DE ALMEIDA  
19 janvier 2020 : Léa RENAULT  
26 avril 2020 : Ibtissem BATAL  
29 avril 2020 : Miléna BONGAY  
04 juin 2020 : Bilel MENGOUCHI  
14 juin 2020 : Zoé ALTENBACH

### MARIAGES

30 novembre 2019 : EL BAKKALI Imad et CHARI Ouïam  
25 janvier 2020 : ROSSÉ Johann et BENEDDAOU Sana  
20 juin 2020 : LORBOIS Gabriel et HELDÉ Sandra  
25 juillet 2020 : CHATELAIN Eric et PAN Christine  
1er août 2020 : PERIOT Mathieu et GRANDI Marie  
15 août 2020 : LAURAINNE Johnny et POURRAT Sandrine  
19 août 2020 : HENRIET Jean-Christophe et BELTZUNG Martine

## Le point sur les travaux en cours sur votre commune.

### Enfouissement de la ligne électrique rue de Dasle

Les usagers de la rue de Dasle l'ont constaté, la circulation y a été difficile ! La ligne haute tension 63.000 volts qui part d'Etupes jusqu'à la rue de Dasle à Seloncourt a été enfouie entre juillet et septembre 2020.

Enedis a décidé d'effectuer ces travaux en raison de la vétusté de la ligne (les câbles dataient de 1972) pour mettre en place des câbles neufs. Enedis, qui pilote et finance totalement cette opération, est intervenu sur la partie aérienne. Sur toute la longueur du chantier, les agents ont creusé une tranchée de 60 cm de largeur sur 80 cm de profondeur.

L'opération la plus spectaculaire se fera au moment où les câbles aériens seront déposés pour être enfouis, cette opération se fera par hélicoptère. Ces travaux prendront fin courant janvier après la pose de l'enrobé.



### Un nouveau lotissement aux Boutonnerets

Depuis la mi-août, d'importants travaux ont débuté sur la zone des Boutonnerets, derrière les ateliers municipaux. Sur environ un hectare de terrain, entre 45 et 50 parcelles composeront un nouveau lotissement dans un cadre agréable, à la limite de la commune de Bondeval. L'opération sera menée par l'aménageur Welcome Habitat, M. Ali Gumus, à qui la commune a vendu le terrain.

La particularité de ce lotissement est qu'il aura un fort côté écologique : il y aura par exemple un dispositif de récupération des eaux pluviales, avec plusieurs cuves de rétention dont une de 80 m<sup>3</sup> pour les ateliers municipaux. Cela fera donc une deuxième cuve pour le service espaces verts de la ville. Les services municipaux ont travaillé étroitement avec M. Gumus pour concevoir ce projet qui prévoit aussi des trottoirs assez larges et un sens de circulation adapté. Le secteur sera privé pendant la construction et, par convention, la commune reprendra ensuite la voirie et l'éclairage public. Le lotissement comprendra des maisons individuelles, mais également des petits collectifs et de l'habitat groupé. Le projet doit se réaliser en une seule tranche et la construction prendra entre un an et un an et demi. Les trois quarts des parcelles ont déjà été vendues.



### Le fleurissement municipal

Malgré le confinement et les conditions sanitaires, le fleurissement municipal a été réalisé tel qu'il avait été prévu. L'équipe des espaces verts a travaillé normalement pendant cette période particulière, poursuivant la culture des plantes en grande partie dans les serres municipales avant de les disposer dans les massifs, jardinières, bacs et poteries un peu partout dans la ville. Signalons que deux nouveaux massifs ont été prévus près du Centre Culturel rénové, ils seront terminés en fin d'année. Pour la Ville de Seloncourt, si ces efforts dans le domaine du fleurissement sont consentis avant tout pour embellir la cité, c'est également pour que la commune conserve son

rang flatteur parmi les villes fleuries. Même si le jury régional du concours ne s'est pas déplacé cette année, pour raisons sanitaires, et que chaque commune française conservera son rang, Seloncourt est resté à la hauteur de son label « trois fleurs » qu'elle a décroché il y a quelques années. L'occasion de féliciter le service espaces verts pour ses créations mais également pour l'entretien régulier des plantations tout au long de l'été, notamment lors des périodes de fortes chaleurs.

# L'agenda

## CULTUREL

**ATELIER ILLUSTRATION** : Retrouvez un atelier illustration animé par Laetitia Le Saux en partenariat avec l'ADeC. **14 octobre 2020 de 14h à 16h à la médiathèque - Public : 6-10 ans / Atelier sur réservation au 03 81 38 13 47 / 07 61 71 07 55 / mediatheque@mairie-seloncourt.fr**

**«LES VISAGES DE L'AGGLO»** : La médiathèque accueillera l'exposition « les visages de l'agglo » prêtée par l'ADeC dans le cadre de « les couleurs de l'agglo » : **du 27 octobre au 07 novembre 2020 à la médiathèque.**

**ATELIER D'ALICE "SAPIN D'OSIER"** : Animé par Aurore Grillot, cet atelier prendra place à la médiathèque **le samedi 5 décembre de 9h à 11h. Atelier sur réservation au 03 81 38 13 47 / 07 61 71 07 55 / mediatheque@mairie-seloncourt.fr**

**INSCRIPTIONS AFFOUAGE 2020/2021** : Mercredi 4 novembre de 10 h à 12 h et de 16 h à 17 h, mardi 10 novembre de 9 h à 12 h, mercredi 18 novembre de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 17 h, mercredi 25 Nov de 10 h à 12 h et de 16 h à 17 h.

